

Goélands : lettre ouverte au préfet

Goélands : une situation kafkaïenne

Monsieur le préfet,

Depuis de nombreuses années, nous vous alertons sur la situation problématique des goélands argentés, une espèce protégée dont les effectifs ne cessent de régresser.

Aux îles Chausey, Fabrice Galien, chargé de mission au Groupe Ornithologique Normand (GONm) note dans l'article intitulé « **Eolien, des moutons pour sauver les goélands** » (Manche- Libre du 06/04/2024) que « *depuis des décennies, nous constatons une baisse de la population des goélands argentés. A Chausey, on est passé de 3000 à 300 couples en 40 ans.* » Il ajoute « *Il y a de nombreuses raisons à ce déclin et l'embroussaillage des îlots pourrait en être une. Le goéland a besoin de milieux dégagés pour bâtir son nid. Jusqu'à la fin des années 1990, les îlots près de la Grande Ile étaient pâturés ou fauchés. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, ce qui a entraîné une fermeture des milieux* ».

Parmi les causes du déclin, Manche Nature cible, aussi, les dérogations que donne la préfecture aux professionnels de la conchyliculture pour effectuer des **tirs létaux**. Depuis plusieurs années, notre association les remet en cause devant la justice qui lui donne raison. A chaque fois la préfecture a des indemnités à payer. Manche- Nature a dû dénoncer cet entêtement qui contribue à **gaspiller l'argent public et à fragiliser la population de goélands**.

Cette année, nous vivons une **situation absolument kafkaïenne**.

Que se passe t-il donc ?

D'un côté, le CRC (Comité Régional Conchyliculture) a renouvelé sa demande de tirs létaux le 8 avril 2024.

Monsieur le préfet, contrairement aux années passées, vous n'avez pris aucun arrêté mais vous n'avez pas répondu non plus à la question. Une non réponse équivaut à acceptation au bout de deux mois. Nous sommes en juillet, le CRC a, donc, toute latitude pour effectuer ses tirs létaux car, selon cet organisme, il y a encore trop de goélands dévoreurs de coquillages...

De l'autre, du côté des scientifiques naturalistes, il est question de dépenser 100 000 euros pour mener à bien un projet « *visant à favoriser la reproduction des goélands sur l'archipel de Chausey en développant une activité d'écopaturage sur deux îlots près de la Grande Ile* » (article : **Eolien : des moutons pour sauver les goélands**).

Attirer les goélands pour mieux les trucider en dépensant à chaque fois l'argent public !!

En voilà une belle idée !!

Pour sortir de cette spirale infernale, les membres de Manche- Nature vous demande , monsieur le préfet, de soutenir les efforts du GONm pour conforter la population de goélands à Chausey (réserve Natura 2000, zone tampon UNESCO...) et de respecter la loi afin de mettre un arrêt définitif aux tirs létaux de goélands".

Veillez agréer, monsieur le préfet, nos salutations naturalistes.

Le bureau de Manche- Nature